

Abonnements "AG-FLEXI"

Les communes d'Ecublens et de Saint-Sulpice ont mis à disposition de leurs habitants cinq (six à partir de mars 2009) abonnements "AG-FLEXI" pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 35.-** la carte journalière.

Prix d'achat annuel: Fr. 9'974.70.

C'est auprès de la bourse communale d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues.



© Photo CFF

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Ecublens		Saint-Sulpice	
		Nombre de billets vendus	Montant Encaissé	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	155	99	Fr. 3'465.-	19	Fr. 665.-
Février	140	107	Fr. 3'745.-	23	Fr. 805.-
Mars	186	131	Fr. 4'585.-	25	Fr. 875.-
Avril	180	126	Fr. 4'410.-	39	Fr. 1'365.-
Mai	186	135	Fr. 4'725.-	34	Fr. 1'190.-
Juin	180	134	Fr. 4'690.-	32	Fr. 1'120.-
Juillet	180	153	Fr. 5'355.-	32	Fr. 1'120.-
Août	186	147	Fr. 5'145.-	34	Fr. 1'190.-
Septembre	186	141	Fr. 4'935.-	29	Fr. 1'015.-
Octobre	186	153	Fr. 5'355.-	28	Fr. 980.-
Novembre	180	138	Fr. 4'830.-	24	Fr. 840.-
Décembre	186	140	Fr. 4'900.-	32	Fr. 1'120.-
	2'131	1'604	Fr. 56'140.-	351	Fr. 12'285.-

Récapitulatif

Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2'131	1'955	91.74

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Abonnements "CGN"

La commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants deux (trois à partir de mai 2009) abonnements généraux de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 15.-** par jour et par abonnement. Prix de revient annuel pour la commune d'Ecublens: Fr. 1'500.- par abonnement.



© Photo CGN

C'est auprès de la bourse communale d'Ecublens que les abonnements peuvent être obtenus.

Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements journaliers à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé
Janvier	62	4	Fr. 60.-
Février	56	2	Fr. 30.-
Mars	62	2	Fr. 30.-
Avril	60	8	Fr. 120.-
Mai	93	11	Fr. 165.-
Juin	90	15	Fr. 225.-
Juillet	93	50	Fr. 750.-
Août	93	43	Fr. 645.-
Septembre	90	22	Fr. 330.-
Octobre	93	8	Fr. 120.-
Novembre	90	3	Fr. 45.-
Décembre	93	4	Fr. 60.-
	975	172	Fr. 2'580.-

Récapitulatif

Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
975	172	17.64

◆◆◆◆

Mobilité

Mobilité douce

Profitant de travaux routiers et de changement de revêtements, des bandes cyclables ont été marquées en 2009 à l'avenue du Tir-Fédéral, zone Sapal, ainsi qu'à la montée de la route du Bois entre le chemin de la Motte et le chemin des Trois Ponts. Pour rendre compatible cette voie cyclable avec la chaussée étroite sous les ponts autoroutiers, le marquage central de la route a été supprimé.

L'étude du Bike & Ride, près de la station m1 de Crochy, s'est poursuivie en 2009 avec la collaboration des tl. Une recherche est en cours concernant le type d'installation et sa construction. Les axes de mobilité dans la plaine du Croset se mettent également en place en fonction des projets. Le projet communal de centre socioculturel et de logements protégés permettra d'ajouter de nouveaux accès.

L'étude d'un plan directeur de mobilité est toujours en cours et permettra dans le futur de coordonner les projets et les besoins.



Semaine de la mobilité

Du 14 au 22 septembre, une trentaine de communes vaudoises, ainsi que l'EPFL, ont célébré la semaine de la mobilité. C'était l'occasion de mettre en avant le travail accompli en faveur d'une mobilité plus durable par les autorités publiques, les entreprises de transports et les associations.

A Ecublens, le cyclophile Claude Marthaler a conquis les écoles et le public venus assister à sa conférence "Entre selle et terre

- 3 ans à vélo en Afrique et en Asie", avec ses récits merveilleux de son tour du monde.

L'association Pro Vélo, section Ecublens, a proposé sa traditionnelle foire à vélos, ainsi que des cours de conduite à vélo pour les enfants.

Une démonstration et des essais de vélos électriques ont été organisés par Sport Attitude, magasin de sport du centre commercial du Croset.

Des expositions concernant la mobilité dans l'Ouest lausannois et un stand d'information présentaient également tous les projets de notre région.

Il a été décevant de constater le désintérêt de la population pour cette manifestation. Malgré la qualité des activités, peu de monde est en effet venu profiter des initiations gratuites au Nordic Walking ou participer au rallye concours qui permettait de gagner un vélo offert par Sport Attitude, des cartes journalières CFF et des cartes Galaxy des tl offertes par la commune.

Du côté des écoles, une nouvelle ligne Pedibus, inaugurée le 22 septembre, a été ouverte entre la route Neuve et le collège de la Coquerellaz.



Transports publics de la région lausannoise (tl) et morgienne (TPM – MBC)

Réseau Mobilis

Mobilis est un titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la communauté tarifaire vaudoise et ses 199 communes comprenant les lignes des 5 entreprises partenaires: tl, CFF, MBC, LEB, CarPostal.

Mobilis propose 866 km de réseau avec 1'000 arrêts, soit 10 lignes de trains, 30 lignes de bus urbaines, 45 lignes de bus régionales, 2 lignes de métros, ainsi que les services avec supplément PubliCar, Taxi-bus et Pyjama.

Depuis le 13 décembre 2009, les fréquences des lignes 30 et 33 ont été renforcées aux heures creuses, soit le soir et le week-end, avec une desserte assurée toute la journée sur l'intégralité des parcours.

En raison de cette amélioration, le Taxibus Ecublens a pu être supprimé. Les taxibus Potron-Minet et taxibus Nuit continuent cependant à desservir la commune avant 6 h le matin et après minuit.

Ci-après se trouve l'inventaire des lignes de transports publics desservant la commune d'Ecublens: (voir aussi les sites www.tl.ch, www.mbc.ch et www.ecublens.ch).

Ligne tl m1

- Renens – Ecublens – Chavannes – Malley – Lausanne-Flon
- Arrêts desservant la commune: Epenex, Crochy, Cerisaie, Bassenges, EPFL, UNIL-Sorge, Mouline, UNIL-Dorigny
- Arrêts desservis tous les jours, début de matinée jusqu'en fin de soirée, fréquence 5 à 10 min la semaine, horaire spécial lors des vacances universitaires.

Ligne tl 30

- Prilly-Eglise – Renens – Chavannes – Ecublens – St-Sulpice – Bourdonnette
- Arrêts desservant la commune: Glycines, Pontet, Villars, Perrettes, En Enjalin, Renges, Vallaire, Venoge
- Arrêts desservis tous les jours, début de matinée jusqu'en fin de soirée, fréquence 20 min la semaine.

Ligne tl 32

- Mex – Villars-Ste-Croix – Crissier – Renens – Ecublens – Chavannes – Malley
- Arrêt desservant la commune: Glycines
- Arrêt desservi tous les jours, début de matinée jusqu'en fin de soirée, fréquence 20 min la semaine.



Ligne tl 33

- EPFL – Ecublens – Renens – Malley – Prilly – Mont-Goulin
- Arrêts desservant la commune: EPFL, Blévallaire, Piccard, Ormet, En Enjalin, Perrettes, Coquerellaz, Motty, Cocarde, Villars, Pontet, Veilloud, Stand, Place de sport, Croset, Parc, Suchet-Forêt, Epenex
- Arrêt desservi tous les jours, début de matinée jusqu'en fin de soirée, fréquence 20 min la semaine.

Ligne TPM 701 (ex ligne 1)

- Echichens – Morges – Préverenges – Saint-Sulpice – EPFL
- Arrêts desservant la commune: (Venoge), (Bochet), Ruchoz, Blévallaire, Piccard, EPFL
- Arrêts desservis tous les jours, début de matinée jusqu'en fin de soirée, fréquence 10 à 20 min la semaine, 30 min le soir et le dimanche.

Ligne TPM 705 (ex ligne 5)

- Denges – Echandens – Ecublens – EPFL
- Arrêts desservant la commune: Larges-Pièces, Pontet, Blévallaire, Piccard, EPFL
- Arrêts desservis du lundi au vendredi, début de matinée jusqu'en début de soirée, fréquence 20 min à 40 min.

Ligne MBC 744 (ex ligne 58)

- En remplacement du trafic régional CFF entre Morges et Renens et de la ligne TPM 5 le week-end
- Morges – Lonay – Préverenges – Denges – Echandens – Ecublens
- Arrêt desservant la commune: Pontet
- Arrêt desservi le samedi et le dimanche, début de matinée jusqu'en soirée, fréquence toutes les heures.

En dehors des heures habituelles d'exploitation des transports, "Taxibus" et "Pyjama" sont à disposition des habitants de notre commune, à savoir:

Taxibus matin

Tôt le matin, à l'heure où les bus et métros ne circulent pas encore, Taxibus Potron-

Minet conduit l'usager de l'arrêt tl de son choix et aux arrêts m1 de Cerisaie, Mouline et UNIL-Dorigny, jusqu'aux 5 principaux arrêts tl du centre-ville (Chauderon, Bel-Air, St-François, Georgette ou Lausanne-CFF). Au prix d'un titre de transport normal, s'ajoute le supplément Taxibus de Fr. 4.- à payer auprès du conducteur.

Horaire de départ: 4h45, 5h05, 5h25, et 5h45 tous les matins.

Taxibus nuit

Tard le soir, à l'heure où les bus et métros ne circulent plus, Taxibus Nuit permet à l'usager de regagner son domicile, dans les limites du réseau des zones 11 et 12, à partir des 5 principaux arrêts tl du centre-ville. Au prix d'un titre de transport normal, s'ajoute le supplément Taxibus de Fr. 4.- à payer auprès du conducteur.

Horaire de départ: 0h00, 0h20, 0h40, 1h00 et 1h20, toutes les nuits.

Pyjama

Les nuits du vendredi au samedi, du samedi au dimanche et la nuit du Nouvel-An, le Bus Pyjama n° 5 est à disposition des habitants de la commune d'Ecublens au départ de la place de l'Europe au Flon. Au prix d'un titre de transport normal, s'ajoute le supplément Pyjama de Fr. 2.- à payer aux distributeurs des arrêts de prise en charge.

Horaire de départ de la ligne 5: 1h15, 2h, 3h15, 4h.

Le sud de la Commune (Ormet, Renges, Vallaire), n'est desservi qu'à 2h et 4h.

Tarifs

Grille tarifaire		Z O N E S			
Abonnements		1	2	3	4
Adulte					
Hebdo	2ème	27.00	27.00	43.00	53.00
	1ère	45.00	45.00	71.00	88.00
Mensuel	2ème	60.00	60.00	96.00	118.00
	1ère	99.00	99.00	158.00	195.00
Annuel	2ème	600.00	600.00	960.00	1'180.00
	1ère	990.00	990.00	1'580.00	1'950.00
Junior / 6-25 ans révolus - tarif réduit					
Hebdo	2ème	18.00	18.00	30.00	38.00
	1ère	41.00	41.00	67.00	84.00
Mensuel	2ème	41.00	41.00	67.00	84.00
	1ère	90.00	90.00	141.00	176.00
Annuel	2ème	399.00	399.00	603.00	756.00
	1ère	900.00	900.00	1'410.00	1'760.00
Senior / dès 64/65 ans révolus - tarif réduit					
Hebdo	2ème	24.00	24.00	39.00	48.00
	1ère	41.00	41.00	64.00	79.00
Mensuel	2ème	54.00	54.00	86.00	106.00
	1ère	90.00	90.00	141.00	176.00
Annuel	2ème	540.00	540.00	860.00	1'060.00
	1ère	900.00	900.00	1'410.00	1'760.00
Billets et cartes journalières					
		Court parcours			
		1	2	3	4
Billet zonal / Valable de 1 à 3 heures					
Validité		30 ^{mn}	1 ^h	1 ^h	2 ^h
Entier	2ème	1.90	2.60	3.00	4.80
	1ère		4.40	5.00	8.00
Réduit	2ème	1.90	2.00	2.00	2.40
	1ère		3.30	3.30	4.00
Carte journalière					
Entier	2ème	7.60	8.60	12.00	13.80
	1ère	12.60	14.20	19.80	22.80
Réduit	2ème	5.70	5.70	6.00	6.90
	1ère	9.50	9.50	9.90	11.40

Les cyclistes ont la possibilité d'embarquer leur deux-roues si la place le permet. Les tarifs de la communauté tarifaire vaudoise s'appliquent au transport des vélos, selon le nombre de zones parcourues; au plein tarif pour un vélo transporté par un adulte, ou au tarif réduit pour un vélo transporté par un enfant de 6 à 16 ans ou par un détenteur d'abonnement général ou d'un abonnement 1/2 tarif.

Les vélos pliables transportés dans leur housse et les petits vélos d'enfant peuvent être transportés gratuitement.

Rapport d'activité des tl

2009 a été une année de transition pour les Transports publics de la région lausannoise (tl). Elle a marqué en effet l'aboutissement du plan 2005/2009 qui a permis la réalisation de projets historiques – mises en service du m2 et du R08 (Réseau 2008), lancement du R10 – et une mue profonde de l'entreprise. Mais 2009 a également redéfini la stratégie des tl qui poursuivent leur croissance. Validé en décembre par le conseil d'administration, le plan 2010/2013 formalise les objectifs pour les quatre prochaines années. Ambitieux, il propose notamment une augmentation des prestations routes urbaines de 30% et une densification du réseau à l'Ouest.

En 2009, les différentes phases d'ajustements apportés au R08 (de janvier à août) ainsi que le lancement du R10 (décembre) ont permis aux tl de dépasser les résultats visés au début du Plan 2005/2009 : l'objectif d'augmenter de 13 millions de voyageurs, soit 20% de plus qu'en 2005, a été atteint. L'augmentation des recettes de transports (13,3 millions) a été plus importante que celle visée en 2005 (11,3 millions). L'objectif de limiter l'augmentation de l'indemnité d'exploitation à 11 millions a été tenu.

Tout au long du Plan, les tl ont poursuivi leur croissance. Forts de 1076 collaborateurs à fin 2009, ils se profilent désormais comme experts en mobilité incontournables de l'Agglomération Lausanne-Morges. Une enquête réalisée à l'automne 2009 a révélé une évolution positive de l'image tl depuis 2006. Plus de 90% de la population lausannoise voit les tl comme une entreprise qui sait se moderniser et innover. Anticipant les défis de demain, cette dernière a revu son organisation afin de favoriser davantage les synergies aussi bien à l'interne qu'avec les partenaires extérieurs.

Hébergeant déjà la communauté tarifaire vaudoise (CTV) Mobilis, le PALM et les différents schémas directeurs (SDOL, SDNL, SDRM), les tl ont accueilli en 2009 les axes forts de transports publics urbains dont la direction de projet leur a été confiée par le Canton en mai: le centre de Perrelet se positionne ainsi comme un des lieux stra-

tégiques où se planifie la mobilité de l'agglomération lausannoise.

L'année 2009 a été marquée par la préparation du lancement du R10, le 13 décembre, qui a sollicité l'engagement de l'entier de l'entreprise et une collaboration étroite avec les autorités communales, les services cantonaux ainsi que les schémas directeurs concernés.

Concrètement, R10 a permis pour l'Ouest:

- Le renforcement aux heures creuses des lignes 30, 32 et 33, assurant ainsi un service en soirée et le week-end.
- La création de la ligne 17 entre la Croix-du-Péage et Georgette, sur le futur tracé du tram, et la ligne 36 entre Renens-Gare et Cloislet. Ces deux nouvelles lignes remplacent la ligne 35.

Ces améliorations, avec le prolongement de la ligne 8 entre Bellevaux et le Mont-sur-Lausanne, une course sur deux, amène une augmentation de 10 % des kilomètres parcourus, ce qui représente 7 véhicules supplémentaires et 49 nouveaux postes de conducteurs.

La première année complète d'exploitation du m2 a été très positive. Le m2 a dépassé ses promesses, transportant 22 millions de passagers! L'objectif fixé pour 2009 – soit un taux de performance de 99 % par mois – a été atteint de manière continue durant trois mois consécutifs. Des incidents de jeunesse ont pénalisé l'exploitation à plusieurs reprises mais les tl y ont fait face rapidement, intensifiant leur relation avec leurs fournisseurs. Selon une enquête menée en mars, la clientèle du m2 se révèle satisfaite à plus de 80 %.

Quant au m1, mode de transport le plus performant pour la desserte des Hautes Ecoles, sa fréquentation est en hausse: plus de 11 millions de voyageurs en 2009, soit +11 % qu'en 2008. Afin d'augmenter sa capacité, l'acquisition de cinq rames a été mise à l'étude. Un chantier important a visé à améliorer sa fiabilité. Enfin, une action de prévention auprès des jeunes, en collaboration avec les polices de Lausanne et de l'Ouest, a eu pour objectif de rappeler les dangers du métro.

(Source: tl)

Relations avec les TPM-MBC

Déplacement de l'arrêt TPM Larges-Pièces

Le 21 juin 2009, une pétition signée par les conducteurs des MBC a été remise à leur direction. Celle-ci demandait le déplacement de l'arrêt Larges-Pièces sur la ligne 5 (actuelle ligne 705), voire sa suppression, compte tenu de la dangerosité du carrefour depuis l'introduction de bus à la place des minibus. Le fort trafic de la route de la Pierre complique en effet la dépose des usagers et la réinsertion des véhicules dans la circulation.

Durant l'été des solutions ont été recherchées tant du côté de la commune que du service cantonal des routes, sans qu'un consensus puisse être trouvé pour déplacer cet arrêt dans des conditions optimales.

La configuration de la route (fort trafic, absence de trottoir) et des environs (talus, carrefour, murs, etc.) n'ont par ailleurs pas facilité une décision rapide pour résoudre ce cas.

Devant le manque de solutions, la direction des MBC a décidé de supprimer l'arrêt montant (sens Denges-EPFL) le 12 octobre.

Face à cette solution radicale, la commune d'Ecublens a accepté que l'arrêt montant soit déplacé provisoirement devant le Home Clair-Soleil. La réalisation d'un giratoire aux Larges-Pièces devrait permettre de régler cette situation défavorable pour les utilisateurs des TPM, en y intégrant un arrêt de façon durable.



